

Bulletin européen

TRIBUNE LIBRE FONDÉE EN 1950 PAR J. CONSTANTIN DRAGAN

SPECIAL B.E. 1986

EUROPE 2000: LE DEFI TECHNOLOGIQUE

de Pietro Armani
(Vice-président I.R.I.)

Les perspectives de l'Europe communautaire dans le domaine de la technologie avancée, c'est-à-dire face au défi technologique de l'an 2000, sont essentiellement considérées - dans les milieux européens les plus déterminés comme dans ceux qui dissimulent plus ou moins ouvertement les vieilles origines nationalistes derrière la façade des intérêts communautaires - comme un problème d'opposition et de résistance aux tendances d'hégémonie des Etats-Unis et du Japon. Il existe continuellement des preuves de cette attitude: de la résistance à l'expansion européenne de la part des grandes «corporations» américaines, leaders dans les télécommunications et dans l'informatique, à l'intervention de sauvetage plus récente de la part de la société américaine Sikorski (avec FIAT) vis-à-vis de la fabrique d'hélicoptères anglaise Westland.

Il s'agit, substantiellement, d'un comportement particulièrement diffusé au milieu d'une certaine gauche européenne (mais pas uniquement chez celle-ci) en opposition à la dynamique des investissements industriels technologiques américains et japonais en Europe, au nom d'une prétendue autosuffisance communautaire dans les mêmes secteurs, ainsi qu'au nom de la défense de l'autonomie européenne dans la conquête - avec ses propres technologies compétitives - des marchés tiers déjà dominés, peut-être, et ensuite perdus à cause de l'agressivité des concurrents d'outre-Océan.

Il s'agit donc d'un mélange de chauvinisme et d'impérialisme renaissant, de frustration et d'orgueil dont souffrent les pays communautaires - qui sont désormais au nombre de douze - lorsqu'ils réaffirment une suprématie industrielle et technologique

qu'ils défendent plus au nom de droits héréditaires et historiques présumés (par exemple, la présence sur certains marchés en raison de vieilles hégémonies coloniales) que d'une compétitivité productive et financière obtenue suivant le principe «que le meilleur gagne». Et c'est d'ailleurs à ce point-là que des nationalismes tenaces et traditionnels tels que celui des Français, redécouvrent la validité de l'Europe communautaire pour cacher souvent leur dessein de revanche et de jalousie ombrageuse vis-à-vis de la dynamique d'expansion des industries et des technologies américaines et japonaises.

Il s'agit, à mon avis, d'une tendance dangereuse et inutile qui doit être tout d'abord éclaircie et ensuite combattue en tant que source potentielle de nouvelles réactions protectionnistes en mesure de frapper à mort, tout au moins en perspective, le processus de libéralisation des échanges et, donc, la transmission et la diffusion libres des technologies, des capitaux et des appareils productifs. Ceci en vue d'un élargissement progressif du commerce mondial jusqu'à comprendre des zones géographiques de plus en plus vastes et un nombre de plus en plus élevé de pays nouvellement industrialisés ou en voie d'industrialisation. Il sera opportun de faire quelques réflexions à ce propos pour démentir certains lieux communs et pour redimensionner le débat et donc les jugements de l'opinion publique européenne.

Jusqu'à la Première Guerre mondiale, l'hégémonie industrielle et technologique de l'Europe était pratiquement incontestable et prédominante dans le monde. Il existait certes, déjà, la puissance industrielle des Etats-Unis et la réalité économique et productive du Japon, mais celles-ci ne commenceront à s'affirmer réellement dans le monde respectivement qu'après le conflit 1914-18 et après celui de 1939-45. A travers l'expansion coloniale, l'hégémonie économique et commerciale de l'Europe avait déjà posé, dans de nombreuses régions du monde non encore industrialisées, les germes d'organisations publiques plus ou moins modernes et d'une croissance économique plus ou moins potentielle. Nous avons pour habitude, aujourd'hui - surtout de la part d'une certaine culture marxiste et de l'intégralisme catholique - de considérer le colonialisme européen comme une source d'exploitation et de pré-

varication vis-à-vis des peuples soumis. Mais un jugement plus approfondi et plus médité sur le colonialisme doit nous amener à le considérer plus sereinement, comme un véhicule essentiel pour transmettre et diffuser des technologies et des institutions de la vie moderne et donc comme un instrument de promotion du développement économique de nombreux pays, qui, autrement, seraient arrivés avec un grand retard à la dignité d'Etats et au développement industriel. Le «fardeau de l'homme blanc» de Kipling apparaît aujourd'hui sous un angle plus objectif. Il suffit de penser, par exemple, à l'apport déterminant du colonialisme impérial anglais pour la naissance de plusieurs Etats modernes en Asie, en Afrique et en Océanie, des Etats qui autrement n'auraient pas pu se développer sur le plan institutionnel et économique (Inde, Malaisie, Singapour, Afrique du Sud, Nigeria, Australie). Il suffit de penser également au fait que de nombreux pays de l'aire du Pacifique ont pu passer graduellement d'une expérience coloniale à celle de développement économique et industriel dans un contexte d'institutions démocratiques, plus ou moins embryonnaires, et de croissance au sein d'un système d'économie de marché.

La chute de l'hégémonie européenne se réalise concrètement à partir de la fin du colonialisme, après le second conflit mondial. Chaque Etat colonial européen a naturellement vécu la décolonisation d'une façon plus ou moins traumatique; tous ont cependant essayé, par la suite, de récupérer leurs rapports avec les ex-colonies sur les plans économique, financier et industriel. A partir de ce moment-là, la position de l'Europe ne s'est plus consolidée, en raison, surtout, du fait que l'élargissement naturel des marchés et la perte du leadership technologique absolu de l'Europe, à partir du second après-guerre et, en particulier, après la première crise du pétrole de 1973-74, ont objectivement favorisé l'affirmation de la suprématie américaine et l'entrée en jeu progressive du Japon. L'Europe a essayé de réagir avec sa propre union douanière et avec l'intégration économique et partiellement politique lancée par la CEE: d'abord à six, puis à dix et ensuite à douze Etats.

L'intégration européenne n'a cependant pas complètement éliminé les vieux nationa-

lismes qui ont essayé de compenser, par une affirmation interne du système communautaire, le poids perdu à l'extérieur à la suite de la fin du colonialisme et de l'essor de l'hégémonie politique et économique des USA, ainsi que de l'affirmation progressive du Japon. En se liant à l'Allemagne, la France a pensé, dès la naissance de la CEE, réaffirmer son hégémonie en Europe, alors que la Grande-Bretagne a essayé de s'en défendre en renvoyant, d'abord, son adhésion à la Communauté et, ensuite, en instaurant des «rapports spéciaux» avec les USA. C'est ainsi qu'est née, peu à peu, une Europe à trois vitesses; les pays déjà désavantagés au départ sur les plans économique, financier et industriel par rapport aux aires les plus fortes étaient fatalement destinés à la troisième «vitesse»: Italie, Grèce, Irlande, Espagne et Portugal.

C'est pour cela que parler, aujourd'hui, de relance technologique de l'Europe communautaire, face au défi des Etats-Unis et du Japon, n'a pas un sens univoque, tout comme n'est pas univoque (et ne l'a jamais été) la réalité économique et industrielle des pays adhérant à la CEE. Pour les pays de la «troisième vitesse», le fait de s'insérer dans le défi technologique que l'Europe prétend vouloir lancer aux USA et au Japon pourrait signifier, à ce point, ou accepter l'hégémonie franco-allemande sans être d'ailleurs certains que celle-ci représente une défense valable contre l'agressivité américaine et japonaise, ou accepter de devenir les roues de secours dans les «rapports spéciaux» entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis.

Il est également question de voir si l'Europe possède déjà sa propre autonomie technologique ou si elle peut la conquérir bientôt de manière à pouvoir donner un sens concret au défi qu'elle devrait lancer à l'hégémonie américaine et japonaise. L'Europe a-t-elle la possibilité de revendiquer, pour l'avenir proche (l'an 2000 est au coin de la rue), sa propre autonomie réelle dans les secteurs de l'électronique, de l'informatique, des télécommunications, de l'automatisation des usines, des nouveaux matériaux, de la biomédecine et, plus en général, de la bio-ingénierie, etc. ou bien a-t-elle un retard désormais difficilement récupérable dans certains de ces secteurs? Et encore: quelle partie de l'Europe est en mesure d'accepter

et d'affronter ce défi sans supporter, en même temps, des coûts excessifs? Cette partie de l'Europe est-elle en mesure d'entraîner également le reste de l'Europe communautaire dans ce défi sans l'écraser dans un effort disproportionné ou sans la soumettre, à son tour, à sa propre hégémonie également dangereuse et inacceptable? Comment les pays de la CEE de la «troisième vitesse» doivent-ils se situer devant ces problèmes?

Ce sont-là des questions réalistes et légitimes qu'un pays de «troisième rang», comme l'Italie, doit se poser et qu'il aurait même dû se poser depuis longtemps déjà, au-delà de ses velléités qui ne seraient légitimes que s'il savait prouver à l'extérieur être en mesure de mettre tout seul de l'ordre chez lui. Jusqu'à quel point l'Italie pourrait-elle accepter une hégémonie franco-allemande en Europe pour accéder rapidement aux nouvelles technologies, pour supporter les investissements nécessaires, pour conserver et accroître sa part de marché dans le monde? En alternative, jusqu'à quel point l'Italie aurait-elle intérêt à s'associer à la Grande-Bretagne pour acquérir - par l'entremise de ce partenaire européen - un «rapport spécial» avec les Etats-Unis dans les secteurs technologiquement avancés, sans risquer, en même temps, de devenir une «roue de secours» de l'interlocuteur britannique? Et enfin, serait-il possible, pour l'Italie - comme pour les autres pays de la «troisième vitesse» européenne - d'avoir une troisième solution, c'est-à-dire d'acquérir un «rapport spécial» autonome avec les USA et peut-être même avec le Japon, malgré l'éloignement culturel et historique qui sépare ce grand pays asiatique de la sensibilité européenne?

C'est de cette série de questions problématiques, dont la réponse ne peut être ni facile ni rapide, que ressort, cependant, - à mon avis - un premier fait acquis: il n'est absolument pas évident qu'une réalité d'intégration économique européenne (qui a d'ailleurs du mal à accomplir le saut de qualité de l'intégration politique) représente automatiquement un espace géographique et social approprié pour réaliser une autonomie technologique vis-à-vis des USA et du Japon, dans l'effort de conquérir de nouveaux espaces de savoir-faire et de développement de la recherche appliquée. La croissance des grandes entreprises multination-

nales qui s'est vérifiée en Europe, tout comme aux USA et au Japon, démontre largement que l'espace commercial le plus approprié pour ceux qui veulent suivre le rythme de la dynamique d'affirmation des technologies de pointe est tout le marché mondial. Ceci signifie que tout protectionnisme géographique et tout monopole sectoriel supportent désormais difficilement les processus de plus en plus accélérés de circulation du savoir-faire et de relations entre des processus productifs divers, entre les travaux agricoles ou industriels et les services, entre les services de types divers, etc.

Dans cette optique, il paraît tout à fait abstrait de parler simplement de défi technologique de l'Europe vis-à-vis des Etats-Unis et du Japon (avec lesquels il existe, d'ailleurs, de profonds liens réciproques dus à leur appartenance commune au monde capitaliste et à l'économie de marché), ou vis-à-vis des nombreux pays nouvellement développés de l'Asie, de l'Afrique ou de l'Amérique latine (pour le développement desquels l'Europe, les USA et le Japon opèrent souvent conjointement et, en tout cas, suivant toujours une logique de mécanismes de marché communs - et donc politiques - qu'il faut privilégier). Seul un anti-américanisme réactionnaire ou un provincialisme nationaliste désormais dépassé (pensez aux vieux slogans sur le «péril jaune» et sur «l'oncle Sam») peuvent suggérer certains désirs de défi du genre Servan-Schreiber qui seraient encore moins justifiés dans les pays de la «troisième vitesse», malgré les nombreuses frustrations dues à leur retard à accéder aux économies industriellement avancées.

C'est pourquoi, à mon avis, le «défi» technologique de l'Europe pour l'an 2000 ne

peut pas être un «défi» et ne peut pas être évalué de la même façon par tous les pays de l'Europe communautaire sans aucune distinction, tout comme il ne peut pas être raisonnablement considéré comme une antithèse aux Etats-Unis et au Japon. Pour un pays de «troisième niveau» comme l'Italie, il ne serait en tout cas pas opportun de se détacher de ses liens historiques et économiques avec les pays d'outre-Atlantique pour privilégier une Europe qui n'existe, pour le moment, que partiellement et qui verrait notre pays à la remorque d'un directoire franco-allemand ou d'un «rapport spécial» entre les USA et la Grande-Bretagne.

Ce sont des réflexions qu'il faut faire avec un grand sens pratique, sans idéologismes ou sans se laisser emporter par les sentiments: des problèmes que doivent en particulier se poser les pays les plus faibles de l'Europe communautaire mais que les pays les plus forts ne doivent pas négliger non plus. Ou le groupe des pays déjà industrialisés - Europe, USA et Japon - affronte le défi technologique de l'an 2000 en s'assurant unitairement la charge de conduire le marché mondial vers les nouveaux objectifs technologiques; ou il risque de désarticuler dangereusement tout le processus de progrès mondial avec des retombées protectionnistes et une désagrégation des réalités d'industrialisation mûre. Les deux mondes de l'Atlantique ne peuvent pas avancer séparément, tout comme ne le peuvent pas les deux mondes du Pacifique. L'Europe, si elle existe déjà, est trop petite et trop vieille pour se permettre le luxe de marcher toute seule.

P. A.

EUROPE 2000

Le défi des nouvelles technologies

de Willy Helin

L'ENJEU? ... L'AVENIR

Déclin ou renaissance de l'Europe? Nombreux sont ceux qui pensent que le défi des nouvelles technologies constitue un banc d'essai d'où viendra, d'une façon ou d'une autre, la réponse à cette question inquiétante. La scène est dominée par deux projets: l'Initiative de Défense Stratégique, mieux connue comme «guerre des étoiles», voulue par Reagan et à laquelle les pays européens ont été invités à participer, et le programme «Eureka» lancé par le président français Mitterrand et qui a obtenu l'accord et le soutien des Dix lors du sommet de Milan à la fin du mois de juin dernier. Il s'agit de deux projets alternatifs ou complémentaires? Quels seront les choix des gouvernements européens dans le cadre institutionnel et organisationnel de la Communauté? Ce sera l'«Europe à la carte» qui prévaudra ou l'«Europe à géométrie variable»?

L'EUROPE A LA CROISEE DES CHEMINS

Ronald Reagan a-t-il apporté une aide volontaire et décisive à l'Europe de la technologie? Eureka marque-t-il le début de l'«Europe à la carte» ou la naissance de l'Europe «à géométrie variable»? Eureka a-t-il donné le feu vert à la «chasse à l'eurocratie»? Que signifie la présence de pays neutres tels que la Suède et la Suisse dans l'aventure d'Eureka? L'Europe de la recherche est-elle un mythe ou une réalité? Que faire pour que la «révolution technologique» soit acceptée par le citoyen européen?

Toutes ces questions, nées à la suite du lancement d'Eureka et du projet de «guerres des étoiles», exigent des réponses privées de toute complaisance.

Ronald Reagan a-t-il involontairement accompli le geste le plus européen de sa carrière en demandant avec insistance à ses alliés européens de se prononcer, à court terme, sur leur participation à l'Initiative de Défense Stratégique (IDS)? Il se peut que oui. Une chose est cependant certaine: qu'il soit ou non une alternative civile au bouclier spatial des Etats-Unis, le projet Eureka est né, politiquement, en un temps record. Il est incontestable qu'en l'absence d'une pression extérieure, à savoir l'invitation américaine, la prise de conscience «officielle» du problème lié au retard technologique européen n'aurait pas été aussi rapide. Ce qui n'empêche pas que les événements de ces derniers mois - Conseil européen à Milan à fin juin, Assise de la technologie européenne à Paris le 17 juillet - ont engendré plus de questions que de réponses.

Le développement économique sans précédent des années 60 a chloroformé l'Europe: un effet paradoxal, peut-être, mais incontestable. Les conséquences de la première crise pétrolière ont fait précipiter l'Europe, à partir de 1975, dans le cauchemar de la récession économique et l'euroessimisme est devenu l'état d'âme dominant.

Mais c'est dans ses propres attitudes et comportements que l'Europe doit chercher les causes de ses maux, plutôt que dans les répercussions de la guerre du Kippour. Comment expliquer, autrement, que dans cette même situation de crise, les économies américaine et japonaise ont été capables de créer, au cours des années 70, 19 e 5 millions de nouveaux emplois respectivement, alors que l'Europe devait se contenter d'un bilan bien maigre de 2 millions?

L'Europe des années 70 a été celle du triomphe du nationalisme économique. Ces années peu enviables ont également été les années qui ont révélé le triste coût de la «non-Europe». Un exemple: privés de toute stratégie commune, les pays de la Communauté ont dépensé, pendant cette période, 470 millions de dollars environ de l'argent public en l'espace de cinq ans, pour la recherche et le développement des nouvelles générations de microprocesseurs, les semi-conducteurs qui constituent la matière première des nouvelles technologies. Pendant cette même période, le Japon a investi 240 millions de dollars. Conclusion: avec une dépense correspondant à près de la moitié de celle de l'Europe, les Japonais possèdent 40% du marché mondial des microprocesseurs alors que la part européenne n'atteint pas 10%.

La réalité politique de ces années difficiles met à nu les maux de l'Europe: au lieu de parier sur l'avenir commun, les pays de la Communauté se replient sur eux-mêmes. L'une des premières victimes de cet état de choses est le bilan des pays communautaires concernant la recherche et le développement (R-D): à l'exception de la France, les bilans de R-D sont fortement réduits dans tous les pays de la Communauté. A l'étroit dans les mailles de politiques économiques contradictoires où les vieilles recettes de la relance des consommations s'alternent aux mesures d'austérité, les gouvernements des pays de la Communauté essaient de faire face aux problèmes actuels tout en sacrifiant le futur. Il faut reconnaître que, dans l'histoire européenne récente, il n'est jamais arrivé qu'un gouvernement ait été contraint de démissionner à cause d'un problème lié aux potentialités technologiques de son propre pays.

Pendant cette période, les ministres de la Recherche des pays communautaires se contentent, d'ailleurs, de gérer les problèmes technologiques selon la «logique» de budget: on pratique allégrement la dispersion des moyens financiers communautaires tout en consacrant un «juste retour» à l'abri de tout risque, sauf de celui du gaspillage.

Dans les technologies de pointe, telles que celle de l'ordinateur, les tentatives d'association entre les entreprises européennes échouent à cause des méfiances réciproques. La régression des économies européennes provoque la naissance de «champions nationaux» de l'électronique qui doivent leur essor, d'ailleurs très relatif, au fait de pouvoir bénéficier du quasi-monopole des commandes publiques de l'Etat et du marché garanti qui s'ensuit.

Les entreprises européennes s'abandonnent à cette sécurité fictive créant ainsi un écart sur le marché mondial - le seul qui compte - vis-à-vis des géants américain et japonais.

Sur l'initiative d'Etienne Davignon, commissaire à l'industrie, l'exécutif accomplit, en 1979, un premier essai: la stratégie télématique. Contraction de «télécommunications» et d'«informatique», ce néologisme devrait donner comme dénominateur commun, dans l'intention du collège de Bruxelles, l'accomplissement d'un gros effort stratégique destiné à corriger les erreurs nationales. Une des idées-guide du projet est l'ouverture progressive des commandes publiques nationales à la concurrence européenne. France et Allemagne fédérale s'affrontent: Paris dit être disposé à accepter à condition que les sociétés américaines installées en Europe soient exclues de cette ouverture, alors que Bonn estime que toutes les entreprises opérant sur le territoire européen devraient entrer en jeu. La discussion s'enlise au niveau des experts nationaux: à Bruxelles, on verse une larme sur la télématique européenne.

«ESPRIT» ENTRE EN JEU

L'Europe communautaire, constamment paralysée par les contestations britanniques en matière de budget et par les instances allemandes pour une plus grande rigueur vis-à-vis de l'Europe verte, subit une deuxième crise du pétrole à la suite du conflit Iran-Irak. Les chefs d'Etat et de gouvernement demandèrent à la Commission européenne, en mai 1980, de procéder à une réflexion profonde qui permette à la Communauté de sortir des impasses et de se libérer des entraves des controverses concernant le budget. La Commission accepte, mais refuse de donner une interprétation comptable et minimaliste au mandat qu'elle a reçu: elle décide de profiter de cette occasion pour effectuer une analyse approfondie des erreurs du passé et des solutions stratégiques pour la Communauté.

C'est de cette réflexion que naît, en septembre 1981, le concept d'«espace industriel européen». La Commission présente aux Dix une analyse impitoyable du coût de la «non-Europe» causé par le repliement national. La solution - affirme l'exécutif - réside dans l'investissement productif dans les secteurs où seule une dimension européenne permet d'obtenir des résultats positifs. La Commission identifie, le secteur des technologies de l'information.

Etienne Davignon a, entre-temps, hérité du portefeuille de la Recherche. Il se débarrasse des vieux tabous et contraint les Dix à définir les actions prioritaires qui doivent être réalisées au niveau européen. C'est ainsi que naît un autre concept, celui de l'espace européen de la recherche. De la dispersion des interventions, on passe à la stratégie réelle: le problème n'est pas de faire un peu de tout au niveau européen, mais d'orchestrer ce que l'on fait de mieux au niveau national, au niveau européen et au niveau international. Cette théorie logique et empirique renverse également l'ordre des habitudes: il faut définir, tout d'abord, les axes stratégiques et ce n'est qu'en un deuxième temps que l'on pourra discuter du niveau de financement. Une autre innovation voulue par les responsables de la Commission est la suivante: pour se mettre à l'abri de certaines critiques, souvent à sens unique, des gouvernements nationaux, la gestion de la stratégie de R-D communautaire répondra à des critères de coût/efficacité. On acquerra, pour cela, les conseils des grands noms de la science européenne (plusieurs prix Nobel, en particulier) afin de vérifier, à des intervalles réguliers, si les projets financés par le budget communautaire répondent à une gestion moderne, rigoureuse et souple.

Un des objectifs de cette nouvelle stratégie est de supprimer les barrières absurdes existant entre la recherche fondamentale et la recherche appliquée et entre les chercheurs de disciplines différentes.

La Commission entend, de cette manière, corriger l'un des défauts les plus graves de la recherche européenne: malgré la créativité incontestable de ses chercheurs, l'Europe a du mal à transformer les résultats de sa R-D en produits nouveaux. Contrairement à ce qui se passe aux Etats-Unis, les chercheurs européens n'ont pas l'habitude de penser en termes de «marché» de produits nouveaux.

C'est dans ce contexte que se produit un événement de très grande importance. Vers la moitié de 1982, les douze principaux groupes de l'électronique européenne se réveillent. Tout en comptant largement sur la manne publique, ils se rendent compte que leur position de «champions nationaux» est nettement précaire. Ils lancent alors un véritable cri d'alarme et frappent à la porte de la Commission européenne à la recherche d'un conseil. La vérité est que le secteur européen des technologies de l'information est désormais au bord du précipice: huit ordinateurs sur dix sont importés, l'Europe dépend à raison de 85% du monde extérieur pour son approvisionnement en micro-puces, matière première essentielle. Davignon ne se le fait pas répéter deux fois: fort, cette fois-ci, du soutien du secteur productif, il pourra démolir les alibis du statu quo cher aux pouvoirs publics nationaux. Mais l'insuccès de la stratégie télématique est encore cuisant et sert d'avertissement. Pour mesurer la bonne foi des industriels, la Commission européenne met au point, en quelques mois, un programme-pilote couvrant cinq secteurs clef des technologies de l'information (de la micro-électronique à la robotique, en passant par l'intelligence artificielle). En réalité - grâce à un budget mini-

mal de 23 millions d'ECU (un ECU vaut actuellement 1 500 livres environ) financé à parts égales par la Communauté et par les industries intéressées - l'objectif est de vérifier si les vieilles méfiances peuvent être éliminées, si des concurrents traditionnels sont en mesure de travailler ensemble. Lors de la phase préparatoire, la quantité des demandes atteint déjà un nombre sans précédent; si l'on devait financer tous les projets présentés, il faudrait un budget six fois supérieur.

Confortée dans ses convictions par ce succès initial, la Commission européenne procède rapidement pour définir avec les industries et les universités un véritable programme stratégique pour ce secteur vital.

Elle annonce, en mai 1983, le programme ESPRIT: il s'agit d'une stratégie de remontée vis-à-vis des concurrences américaine et japonaise, articulée sur dix ans, à partir de 1984. Le financement d'ESPRIT - 1,5 milliard d'Ecu pour les cinq premières années - sera soutenu à parts égales par les industries et la Communauté, ce qui est un fait exceptionnel dans l'histoire de cette dernière. Tout est prêt, mais l'Europe des Dix traverse un moment particulièrement difficile: Mme Thatcher n'a pas encore obtenu le remboursement d'une partie de sa contribution au budget de la Communauté et M. Stoltenberg, le ministre allemand des Finances, demande qu'il soit suivi une ligne de rigueur extrême dans la gestion du budget communautaire.

L'Europe s'enfonce dans ses paradoxes: alors que le Conseil européen soutient sans réserves le programme ESPRIT, les controverses sur le budget sembleront, pour le moment, prévaloir. Au mois de février 1984, les Dix finissent par adopter formellement le programme. Les demandes commencent à parvenir dès le mois de mars. La mort dans l'âme, la Commission doit renoncer à des centaines de projets. Ce n'est que la «crème de la crème» qui est sélectionnée. Le coup d'envoi a, de toute façon, été donné.

Personne, au sein de la Commission, n'a la prétention de croire que ce programme, ambitieux certes, est une formule miraculeuse. Il est vrai que les experts calculent que l'enjeu des technologies de l'information est, pour l'Europe, de sauvegarder deux millions d'emplois et d'en créer un nombre égal. Mais la Commission sait qu'ESPRIT n'est pas la panacée universelle qui permettra d'absorber douze millions de chômeurs.

Ceci étant dit, le lancement d'ESPRIT est la seule nouvelle optimiste des années 80. Il suscite, en outre, des commentaires respectueux de la part des Etats-Unis et du Japon. L'Europe est allée au-delà d'un point de non-retour. Suivant l'exemple d'ESPRIT, les douze grands groupes de l'électronique de la Communauté annoncent une coopération sans précédent pour se libérer des entraves créées par les normes et les standards nationaux.

L'EUROCRATIE DANS LA LIGNE DE MIRE

Grâce à l'impulsion apportée par ESPRIT, la Commission prépare d'autres éléments stratégiques indispensables à la relance technologique de la vieille Europe. C'est ainsi que naissent, l'un après l'autre, RACE, BRITE, le programme des biotechnologies, COMMETT (voir encart) qui organise effectivement l'espace européen de la recherche, des télécommunications à la formation multinationale des chercheurs.

Lorsque François Mitterrand lance l'idée d'Eureka, les pions sont en réalité déjà disposés sur l'échiquier de la R-D de la Communauté.

Le président français n'a-t-il vraiment voulu que contrebalancer le plan américain de bouclier spatial, comme certains l'affirment? Non. Si telle a été la première réaction dans certaines capitales européennes et à Washington, on se rend alors compte que les projets ne sont pas alternatifs. A ce point du raisonnement, il serait d'ailleurs utile d'ouvrir une parenthèse et de la refermer rapidement. Il existe en Europe, aujourd'hui encore, des esprits bien-pensants qui aiment présenter les faits sous une forme manichéenne: selon ces personnes, Eureka est une réponse «civile et pure» à l'engin «militaire et spatial» de Reagan.

Depuis des années la Commission européenne, tout en soulignant de ne pas vouloir se mêler des problèmes de défense, rappelle en même temps que l'absurde division en compartiments entre industrie civile et industrie militaire, ainsi que la fragmentation des marchés

nationaux contribuent à alourdir inutilement les budgets des pays de la Communauté. Une intégration de la R-D et des applications militaires de l'industrie pourrait, en réalité, engendrer des économies d'échelle, voire des économies sans adjectifs tout à l'avantage des budgets militaires des pays européens. Mais fermons cette parenthèse tout de suite.

Un collaborateur étroit du célèbre général Abrahamson - qui parcourt l'Europe à la recherche de clients potentiels pour la IDS - a récemment déclaré à un journaliste du non moins célèbre «Time» que «plus (nous, Américains) nous examinons ce projet (Eureka), plus il nous plaît. Nous ne pouvions pas nous attendre à ce que les Européens restent imperturbables, alors que leur situation se détériore». Eureka est, entre-temps, à la une de tous les journaux européens. On oublie que Jacques Delors, président de la Communauté européenne, avait déjà rappelé aux jeunes Européens, en mars 1985, les risques que comportait le retard technologique de l'Europe. A la suite du grand bruit suscité par le plan américain du bouclier spatial, il avait lancé un appel aux gouvernements des Dix pour qu'ils affrontent ce problème d'une manière coordonnée. Ceci sur le vu, également, du fait que les promesses américaines quant à la possibilité de participation des entreprises européennes pourraient se révéler être un miroir aux alouettes: il semble certain, aujourd'hui - comme le confirment les experts américains - que les entreprises européennes pourraient recevoir près de 1,3 milliard de dollars sur un budget total de 26 milliards.

Les hésitations de Bonn - où une préférence initiale pour l'IDS semble avoir laissé la place à une véritable profession de foi en faveur d'Eureka - ont, pendant quelque temps, obscurci le débat. François Mitterrand a profité de ces semaines d'incertitude pour perfectionner son projet: c'est ainsi qu'est né Eureka.

La parturition n'a pas été des plus faciles. Les petits pays de la Communauté n'ont pas manqué de reprocher à l'axe Bonn-Paris de vouloir monopoliser la scène. Jacques Delors s'est impatienté, à juste titre, lors du sommet de Milan et a reproché aux «deux Grands» de minimiser la valeur et l'expérience de la R-D au niveau communautaire. Tout ceci a donné lieu, selon le style typique des Conseils européens, à des «conclusions» de la part de la présidence italienne qui mélangent allègrement la chèvre et le chou.

Ce qui a étonné plus d'un observateur, *avant et après* la réunion de Milan, est l'attaque tous azimuts contre la «bureaucratie». C'est ainsi que l'on a assisté, avec un choix de temps parfait, à une série d'interventions publiques d'hommes habituellement discrets - et riches de talent, d'ailleurs - tels que Curien et Riesenhuber, les ministres de la Recherche scientifique français et allemand. Ces deux personnalités attaquaient, sans le citer directement, l'appareil administratif de la Communauté Européenne. Une simple coïncidence? Peut-être.

Au cours des semaines précédentes, il apparaissait déjà évident au Conseil des ministres de la Recherche des Dix que les Français et les Allemands refusaient de déléguer à la Commission européenne certaines prérogatives de gestion en matière de télécommunications. K.H. Narjes, vice-président de l'exécutif chargé de l'Industrie et de la Recherche craignait, en fait et non sans fondement, que les intérêts de la Communauté ne soient pas suffisamment garantis en confiant à la CEPT (Conférence Européenne des Postes et Télécommunications) une partie des travaux préparatoires.

La CEPT - soulignait Narjes - ne compte pas moins de vingt-six pays européens et cet organisme n'a, en outre, aucun lien structurel avec les industriels du secteur, ce qui représente un inconvénient évident. Par contre, après le lancement d'ESPRIT, ces liens entre l'industrie et la Commission existent et fonctionnent. Derrière cette controverse se cache le fait que des monopoles très puissants tels que les PTT françaises et surtout les Postes allemandes ne sont pas tellement d'accord sur l'ouverture en Europe du marché des communications, une victoire obtenue de justesse par la Commission européenne.

Cette dernière n'a pas demandé la «mort» de la CEPT; elle n'a demandé que de la cohérence. La France et l'Allemagne justifient leur attitude en invoquant la nécessité de renverser les priorités: dans ce cas spécifique, les «eurocrates» se trouvent en effet dans une position meilleure pour défendre la cause de la Communauté. Le Patronat allemand, très puissant, que l'on ne peut certes pas soupçonner de sympathie vis-à-vis des «bureaucrates» de Bruxelles, a récemment demandé sans aucune ambiguïté, que «la coopération technologi-

que prévue par Eureka s'insère le plus largement possible dans les structures existantes de la Communauté». Dans le cas contraire, les industriels allemands affirment craindre «une prolifération de nouvelles bureaucraties».

Un des arguments avancés par ces adversaires de l'eurocratie est la crainte qu'Eureka ne puisse être paralysé par les modalités de gestion traditionnelles de la Communauté, une gestion faite de décisions à l'unanimité et de «justes retours».

Or, grâce au lancement du programme ESPRIT, la Communauté a profondément innové quant à ses méthodes: la conception et la gestion de ce programme - qui anticipe Eureka dans plusieurs domaines - excluent impérativement le concept de «juste retour», grâce à leur caractère automatique de plurinationalité.

ESPRIT n'est pas une tirelire de subventions à fonds perdu. Au contraire, si chacun y retrouve son propre intérêt, c'est en raison d'un critère de qualité, c'est-à-dire la valeur des projets de R-D présentés, et non pas au nom d'un droit quelconque de compensation. D'autre part, ESPRIT représente également la certitude qu'il n'existe pas de discriminations entre les grands et les petits pays, entre les grands centres de R-D et les petits. Prétendre donc que Kafka et Courteline se donneront, grâce à Eureka, rendez-vous à Bruxelles est une manière de présenter les choses pour le moins hardie.

ARGENT ET MARCHE

Lors des discussions qui ont précédé le déroulement des premières «Assises de la technologie européenne», un problème crucial a dominé la scène: le financement d'Eureka. L'opinion publique a été soumise, à ce propos également, à une sorte de bombardement orchestré par Bonn et Paris. Pendant que le ministre allemand des Finances, M. Stoltenberg, déclarait à la télévision que le budget de l'Allemagne fédérale ne prévoyait, pour 1986, pas même un pfennig pour Eureka, son collègue de la Recherche, M. Riesenhuber, annonçait un crédit de 300 millions de marks pour 1986 (en septembre cette somme arrivait à un milliard de marks), François Mitterrand, quant à lui, apportait une contribution d'un milliard de francs.

S'agit-il d'intentions louables ou d'un désir de publicité? L'un et l'autre, sans aucun doute; mais l'Europe mérite, de temps en temps, un peu de publicité. Indépendamment du problème de l'organisation d'Eureka, le financement de ce projet mérite, en tout cas, quelques considérations à part. En effet, l'Europe doit éviter, une fois encore, ses vieux démons, coûte que coufe. Comme nous l'avons vu, les moyens financiers existent bien, et sous une forme considérable, même pendant les périodes de récession: le problème est de les canaliser d'une façon cohérente au niveau de la Communauté. Et il faut, pour cela, que la guerre des étoiles de Reagan présente un avantage incontestable: 26 milliards de dollars inscrits dans le budget du Pentagone. Comme le disait Jacques Delors, la récupération technologique de l'Europe dépendra de la capacité de mettre à la disposition des entreprises des fonds ayant un «coût zéro» pour les situer sur un plan d'égalité vis-à-vis des concurrents d'outre-Atlantique. Mais bien qu'étant essentiel, le problème financier ne doit pas nous tromper: même dans l'éventualité de crédits extraordinaires, rien ne fonctionnera sans les justes dimensions. A quoi bon, en effet, parler unanimement des effets complémentaires positifs d'un programme comme Eureka si, dans la réalité quotidienne, le marché communautaire reste fragmenté en fiefs nationaux. L'Europe se trouve à un carrefour crucial pour utiliser une expression très courante: elle devra viser, en même temps, à son développement technologique et à la réalisation d'un véritable marché interne, condition indispensable pour obtenir des économies d'échelle. Les industriels allemands ont soutenu, dans ce cas aussi, la thèse de Jacques Delors: selon le responsable de la R-D du Patronat allemand «le projet Eureka aurait été superflu si la Communauté avait pu compter sur un marché unifié».

Au lieu de se quereller sur quelques millions d'Ecu, les responsables européens prouveraient qu'ils sont plus sages en accélérant leurs efforts pour la création d'un véritable grand marché interne. D'ailleurs les eurocrates ont prouvé, dans ce domaine également, avoir une préoccupation fondamentale: économiser l'argent du contribuable. Exemple: la stratégie en

matière de biotechnologie proposée par la Commission européenne. En concentrant nos efforts dans le cadre d'un programme commun, nous pourrions éviter en Europe - d'après les promoteurs de l'initiative - les faillites douloureuses des petites entreprises américaines, nées à la suite de l'effort exceptionnel de la science du vivant, mais qui ne disposaient pas de la dimension nécessaire ou, comme disent les experts, de la masse critique. «Petit» ne signifie pas toujours «beau». Mais ce qui est plus important, c'est que cette stratégie permet de réaliser de grosses économies à l'avantage des budgets nationaux en matière de santé publique. La stratégie biotechnologique entend, en effet, pousser les industriels pharmaceutiques à se concentrer sur la prévention des maladies (vaccins, etc.) plutôt que sur les aspects curatifs de la pharmacopée. Les experts de la Commission estiment qu'il serait ainsi possible d'économiser des milliards d'Ecu sur un poste de budget qui absorbe dans tous les pays de la Communauté des ressources croissantes. Dans le secteur médical, un secteur auquel tous les citoyens sont d'ailleurs particulièrement sensibles, on pourrait corriger, sans de grosses dépenses, certaines situations scandaleuses. Il est notoire, par exemple, que 60% des électrocardiogrammes effectués en Europe sont inutilisables car illisibles ou de mauvaise qualité technique, ou encore à cause de l'incapacité des généralistes de les déchiffrer. Si l'on décidait d'un commun accord, au sein de la Communauté, un modèle unique d'électrocardiogramme, les économies que l'on pourrait réaliser seraient infiniment supérieures au coût d'un tel programme.

GEOMETRIE VARIABLE

M. Per Gyllenhammar, le dynamique président de Volvo, a invité à Paris, en avril 1983, MM. Ortoli et Davignon lors de l'inauguration de la table ronde des industriels européens. Ce club sort de l'ordinaire à plusieurs titres: non seulement il se compose de personnalités des plus grandes entreprises, mais celles-ci sont aussi situées en dehors de la Communauté et ces «top managers» ont décidé de corriger certaines carences traditionnelles de l'Europe, telles que, par exemple, les difficultés d'accès aux capitaux de risque. A mi-juin, M. Gyllenhammar rend public, lors d'une conférence de presse tenue conjointement avec Jacques Delors, les premiers résultats concrets de ce club.

Non seulement il a été créé des sociétés spécifiques pour faciliter l'accès au capital de risque, mais il a été aussi annoncé la participation à de grands projets infrastructurels (tunnel sous la Manche, liaison Gibraltar-Afrique, extension du réseau TGV, etc.) et la création d'une véritable université européenne de la technologie.

Il peut être, en outre, intéressant de remarquer que tous ces projets se croisent avec ceux de la Commission européenne. Est-ce l'annonce d'une Europe bientôt élargie à la Suède, la Norvège, la Suisse et l'Autriche? Ou est-ce plutôt la naissance d'une entité diluée de l'Europe «à la carte», où les intérêts immédiats prévalent sur les projets ambitieux d'une véritable union européenne?

Il est difficile de répondre à ces questions. Les historiens se rappelleront, en tout cas, que le Conseil européen de Milan a, pour la première fois dans les annales de la Communauté, officiellement invité ces quatre pays de la zone de libre-échange à participer à la définition d'un programme aussi ambitieux et riche de conséquences que l'est Eureka.

Quel que soit le destin d'Eureka, il sera intéressant de suivre les résultats institutionnels de cette opération. La Commission européenne devra, en particulier, rester constamment sur le qui-vive si elle veut maintenir son rôle de locomotive dans toute l'opération liée non seulement à Eureka, mais à tout le débat sur l'avenir des institutions communautaires.

L'intérêt manifesté par ces quatre pays européens doit être un motif d'orgueil légitime pour la Communauté: l'Europe, qui comptera bientôt douze pays membres, recommence à faire parler d'elle pour des raisons qui ne concernent pas les échecs des marathons agricoles ou les controverses sur les questions de budget.

Eureka aura peut-être servi de catalyseur d'une Europe nouvelle. Il reste à voir si ce sera l'Europe «à la carte» ou bien l'Europe «à géométrie variable» qui prévaudra. Les spécialistes des «mystères» communautaires ont, eux aussi, des difficultés à fournir des

exemples plus précis qui puissent illustrer la différence entre ces deux modèles.

Au risque de déplaire à certains, deux cas de politique industrielle, à savoir le Concorde et l'Airbus, peuvent contribuer à illustrer ces deux approches. Le Concorde est sans aucun doute la machine volante la plus belle que l'homme ait jamais créée; il s'agit essentiellement d'un projet de prestige qui présente, cependant, le défaut de ne pas être un véritable produit «européen». C'est, en effet, le résultat d'une coopération étroitement bilatérale franco-britannique. S'agissant d'un projet non ouvert à la participation des partenaires européens, ceux-ci l'ont ignoré. Voici l'Europe «à la carte».

Conçu pendant la période la plus sombre de l'aviation civile européenne, l'Airbus est, par contre, le fruit d'une réflexion sur les besoins européens spécifiques du point de vue tant des producteurs que des utilisateurs. D'autre part, la famille Airbus a progressivement coopté d'autres partenaires: les retombées socio-économiques positives valaient bien le risque de l'investissement. Il en est sorti une leçon sur ce que devrait être une véritable coopération industrielle au niveau international. Telle est l'Europe à «géométrie variable».

Il faut ajouter, en toute honnêteté intellectuelle, qu'Airbus compte également sur une participation considérable de l'industrie américaine: les moteurs sont «made in USA». Ceci explique, en partie, le succès commercial nord-américain. Ce qui n'enlève absolument rien au mérite des Européens: c'est eux qui mènent le jeu et qui décident la stratégie dans le cadre de cette coopération industrielle internationale: ils ne sont donc pas que de simples sous-traitants.

Une chose est certaine: l'Europe n'est plus un sujet dont on bavarde le dimanche. L'intérêt de plus en plus évident des industriels est un bon signe: tout comme en 1958, lors du lancement de la grande aventure du Marché Commun, les entreprises recommencent à parier sur l'Europe, car il ne s'agit plus d'un saut dans l'inconnu.

La bataille pour l'indépendance économique et culturelle de l'Europe est ouverte, ce qui n'empêche pas que de nombreuses questions importantes restent encore sans réponse, dont celle sur l'attitude de partenaire américain.

L'avenir technologique de l'Europe se joue ces prochains mois et les Américains donnent un tour de vis à leurs alliés qui sont soupçonnés de transférer, sans pudeur, la technologie de pointe vers les pays de l'Est. Bien que certaines remontrances américaines soient légitimes, il est incontestable que les Européens courent, dans ce jeu, un risque double. Comme le dit Jacques Delors, «Si l'Europe se présente désordonnée à la compétition des technologies, elle se limitera à offrir aux Américains une vitrine technologique: les Américains choisiront, répartiront et, en échange, nous rendront difficile l'accès aux produits qui naîtront de la recherche européenne».

W. H.

LE TALON D'ACHILLE

de Federico Rampini

La discussion sur le projet Eureka a reporté dans les premières pages de tous les journaux européens un thème classique du débat économique de ces dernières années: le déclin technologique du vieux continent par rapport aux Etats-Unis et au Japon. A ce propos, une enquête récemment réalisée par l'hebdomadaire britannique «The Economist» - qui résume les résultats de plusieurs recherches ad hoc - contribue à éclairer des concepts souvent soulevés d'une manière approximative, avec plus d'attention pour les sentiments que pour les chiffres (l'idée de la décadence est d'ailleurs trop suggestive pour que l'on puisse en parler avec détachement).

Tout d'abord, l'impression qu'il existe entre la Communauté européenne d'une part, et les USA et le Japon de l'autre, un «fossé technologique» de plus en plus profond doit être considérée avec prudence, car le concept même de «haute technologie» est extrêmement ambigu. Le bureau fédéral des statistiques américain a récemment dressé une liste d'industries à technologie de pointe. Il ressortait, dans une première version de cette étude, des secteurs tels que les «savons et les produits pour l'hygiène personnelle» que peu d'entre nous considéreraient stratégiques pour le progrès d'une nation.

La performance européenne paraît, cependant, très inégale, même si l'on s'en tient à une définition orthodoxe de la haute technologie - en incluant des secteurs tels que la pharmacie, l'informatique, les télécommunications, les composants électroniques, les industries aéronautique et aérospatiale. Pour ce qui concerne, par exemple, l'industrie des centrales nucléaires, les Européens sont plus avancés que les Américains. Quant à l'aéronautique, le consortium Airbus a obtenu des commandes importantes de Boeing. En ce qui concerne l'industrie des missiles, Ariane a démontré jusqu'à maintenant sa supériorité en tant que vecteur pour usages commerciaux, par rapport au «space shuttle» de la Nasa. Dans le domaine pharmaceutique, la part du marché mondial contrôlée par les colosses européens dépasse largement (30%) le poids de la CEE sur le produit mondial brut. D'autre part, il n'est pas exact de parler de l'Europe communautaire comme d'un ensemble homogène. Dans le secteur de la technologie avancée les positions de chaque pays sont particulièrement différenciées: la France est forte dans l'industrie nucléaire, dans la technologie militaire et aérospatiale, alors qu'elle est très en retard dans les logiciels informatiques, où la Grande-Bretagne est, par contre, à l'avant-garde.

LE «GAP» ELECTRONIQUE

Il existe, cependant, un secteur spécifique pour lequel nous pouvons nous permettre de parler de déclin de l'Europe des Dix dans son ensemble: il s'agit, malheureusement, d'un secteur dont l'importance stratégique peut être difficilement surévaluée: c'est l'industrie de l'information. On inclut dans ce terme, la constellation des différents secteurs basés sur l'électronique qui produisent des matériels (appareils) et des logiciels (programmes) utilisés pour le traitement de l'information. Le retard européen est particulièrement préoccupant dans les secteurs manufacturiers qui produisent les instruments de base de l'informatique, c'est-à-dire dans l'électronique. Notre balance commerciale s'est de plus en plus dégradée au cours de ces dernières années, dans chaque compartiment de l'électronique, malgré la surévaluation du dollar qui aurait dû favoriser la compétitivité de nos produits.

La faiblesse européenne est préoccupante car la manufacture électronique représente déjà l'une des industries les plus importantes au monde. Son chiffre d'affaire s'élève, aux USA à 3,3% du produit national brut, atteignant ainsi le niveau d'une industrie bien plus ancienne et plus consolidée: celle de l'automobile. Toutes les prévisions indiquent que la technologie de l'information sera, d'ici à 1990, la plus grosse industrie manufacturière du monde. Le déficit commercial de plus de 9 milliards de dollars, qui a affligé l'année dernière la balance commerciale de la CEE dans le domaine de l'électronique, est donc inquiétant: si l'on continue dans cette voie, nos comptes avec l'étranger feront enregistrer, pour ce poste, en l'espace de dix ans, un passif épouvantable de 26 milliards de dollars par an. Considéré individuellement, ce retard sectoriel n'est pas, bien sûr, un handicap irrémédiable pour le vieux continent. En effet, selon une recherche de la direction de marketing de l'IBM, dans l'éventualité d'un taux de développement de 15% d'ici les dix prochaines années, les entreprises électroniques américaines ne créeront qu'un million de nouveaux emplois, car il s'agit d'un secteur productif qui aura besoin de moins en moins de personnel tout en augmentant sa production.

Mais le côté dramatique de la question ressort si l'on considère le secteur électronique du point de vue de ses applications, c'est-à-dire de l'incorporation de ses produits manufacturés dans d'autres produits ou d'autres services. Les retombées de l'électronique concernent désormais 80% de tous les autres secteurs industriels. D'autre part, le nombre des

professionnels du traitement technologique de l'information s'accroît constamment. Tout comme nous avons assisté, les années passées, au déplacement graduel des employés de l'industrie manufacturière au tertiaire, un autre déplacement se produit aujourd'hui: le personnel préposé à la production diminue (qu'il s'agisse d'ouvriers à la chaîne de montage, de pilotes d'avion ou de serveurs de restaurant), alors qu'augmente le nombre de ceux qui créent ou distribuent des informations (qu'il s'agisse de secrétaires, de fabricants de logiciels ou de directeurs de banque). En 1960, moins de 45% des travailleurs américains faisaient partie de cette deuxième catégorie: leur pourcentage atteint actuellement 56%

Sous ce profil, le retard européen dans l'électronique ne serait pas tellement préoccupant pour ses effets directs - importation de microprocesseurs de Tokyo ou de la Californie - mais plutôt pour ses effets indirects: le manque de produits électroniques en tant que biens intermédiaires nécessaires au développement d'une économie de l'information avancée. On peut toujours objecter que l'électronique ne doit pas être obligatoirement produite chez soi, mais on peut l'importer de manière à incorporer dans les processus productifs européens ce qu'il y a de mieux de la technologie avancée américaine et japonaise. C'est d'ailleurs ce qui se passe actuellement. La société allemande Bosch, l'un des principaux fabricants d'alimentateurs à injection pour les moteurs de voiture, n'achète qu'un tiers de ses circuits intégrés auprès de fournisseurs européens, le reste étant importé d'entreprises américaines telles que la Texas Instruments.

Devant avoir essentiellement recours à des fournisseurs extra-européens, on court cependant le risque d'être constamment en retard dans l'innovation des produits et des processus de fabrication. L'incorporation de produits manufacturés électroniques dans l'industrie européenne se réalise, de toute façon, plus lentement que dans les zones concurrentes. La consommation européenne de puce (semi-conducteurs) est tombée, au cours des dix dernières années, de 30 à 19% du total mondial; rapportée au nombre d'habitants, la consommation européenne correspond à un tiers de celle des USA et à un quart de celle du Japon. Quant à la production communautaire, elle est tombée de 14,5% de la production mondiale de semi-conducteurs d'il y a dix ans à 9,5% d'aujourd'hui.

Le retard compétitif du vieux continent est d'autant plus grave si l'on considère les caractéristiques d'innovation rapide dans ce domaine; un produit électronique sophistiqué exige désormais huit à dix ans entre le moment du projet et celui du lancement sur le marché, pour devenir ensuite dépassé en l'espace d'à peine cinq ans (et les coûts de recherche et de développement peuvent s'élever à 500 millions ou à un milliard de dollars pour un seul modèle de commutateur électronique). Ce cycle d'innovation aussi bref amène les colosses industriels américains et japonais, qui développent de nouveaux produits, à retarder l'accès des concurrents européens aux nouvelles licences. Et lorsqu'une entreprise européenne réussit à accéder à l'innovation développée ailleurs, elle peut être dépassée par d'ultérieurs progrès des concurrents japonais ou américains avant même qu'elle puisse l'intégrer dans ses produits. Selon des estimations effectuées par la société italienne d'informatique Sgs-Ates, il existe en moyenne un retard de dix-huit mois entre les entreprises européennes et leurs concurrentes plus avancées quant aux mécanismes de fonctionnement de chaque nouvelle génération d'ordinateur. Dans un domaine où l'innovation est si rapide, dix-huit mois risquent d'être beaucoup trop.

STATICITE INDUSTRIELLE

Un autre symptôme du retard technologique européen réside dans la staticité excessive de notre panorama industriel. A ce propos, une comparaison avec les USA peut être utile. Il suffit de penser que sur dix des principales entreprises américaines productrices de puces électroniques en 1957, deux seulement font encore partie de la classification actuelle. Au sein de la Cee, par contre, huit des dix premières entreprises de ce secteur occupent toujours la même position depuis près de trente ans. En d'autres termes, le vieux continent n'a pas été concerné par cette vague de «destruction créatrice» qui caractérise la troisième révolution industrielle et qui donne lieu à un renouvellement constant d'énergie entrepreneuriale stimulé

par la concurrence.

Les motifs de cette inertie européenne sont même trop connus, à commencer par l'intégration communautaire inachevée qui prive l'industrie des Dix de l'avantage d'un grand marché continental unifié (il a été calculé que les obstacles de diverses natures au libre commerce infracommunautaire comportent, en moyenne, une charge supplémentaire de 20% sur les prix des marchandises échangées). La non-intégration engendre également le fait qu'en Europe la demande publique - volan formidable d'innovation technologique, comme l'enseignent les commandes militaires du Pentagone - est fractionnée en plusieurs compartiments nationaux, ce qui lui fait perdre une grande partie de son efficacité potentielle. Enfin, d'autres points faibles concernent le retard des marchés des capitaux européens - peu enclins au risque - et la coopération insuffisante entre les universités et les industries.

Le dernier rapport de l'«European Management Forum» de Genève, qui prépare chaque année une classification de la compétitivité internationale des pays de l'Ocde, confirme l'impact globalement négatif du retard technologique européen sur les performances économiques du vieux continent. Il suggère, en outre, que la reprise économique actuelle, loin d'être en mesure d'homogénéiser les dynamiques économiques des Dix, pourrait en accroître les tendances centrifuges. En effet, la classification générale des pays en fonction de leur compétitivité voit aux premiers rangs les USA, la Suisse et le Japon. Les pays communautaires se divisent en trois groupes: d'un côté l'Allemagne, le Danemark et les Pays-Bas qui se trouvent respectivement à la quatrième, la cinquième et la huitième place; de l'autre, la Belgique-Luxembourg et la Grande-Bretagne en treizième et quatorzième position; enfin, l'Irlande, la France, l'Italie et la Grèce se trouvent respectivement en dix-septième, dix-neuvième, vingt et unième et vingt-huitième position.

L'impression d'une Europe à deux ou à trois vitesses - où seule l'Allemagne serait vraisemblablement en mesure de récupérer l'écart la séparant des USA et du Japon - est renforcée si l'on regarde les «bulletins» par poste de l'«European Management Forum». Au poste «dynamisme de l'économie», qui concerne la qualité de l'environnement macro-économique favorable à la compétitivité, l'Allemagne se situe à la cinquième place, la France descend de la cinquième à la treizième par rapport à l'année dernière, suivie de la Belgique, des Pays-Bas et de l'Italie. Du point de vue «efficacité industrielle» (où les indicateurs considérés sont le coût du travail, la productivité du travail, les profits industriels et les investissements), l'Allemagne est passée en un an de la neuvième à la cinquième place - en dépassant les USA qui se trouvent en septième position, le Japon se situant à la première place - alors que la Belgique est tombée de la cinquième à la douzième position, l'Irlande de la huitième à la seizième, la France et l'Italie étant respectivement vingtième et vingt-troisième.

Pour finir et pour confirmer l'écart technologique existant entre la Cee et les pôles concurrents, le jugement de l'«European Management Forum» sur la «tendance à l'innovation» (sur la base d'indicateurs précis tels que la dépense pour la recherche et le développement et le nombre des brevets enregistrés) situe le Japon en première position, suivi des Etats-Unis, l'Allemagne étant troisième (mais l'année précédente elle était en deuxième position), l'Italie onzième, la France quatorzième, le Royaume-Uni dix-neuvième.

TECHNOLOGIE ET EMPLOI

Une recherche détaillée réalisée par le bureau d'études d'une grande banque américaine, la Morgan Guaranty Trust Company de New York, et publiée dans la revue «World Financial Markets» sous le titre «L'Europe appelle au secours», fait ressortir les conséquences du déclin technologique européen sur le marché du travail. Cette étude rappelle que dans les quatre principaux pays européens les taux de chômage se situent actuellement entre 9 et 13% et que dans les pays plus petits, ils arrivent même à 20%, alors qu'aux USA le nombre des chômeurs est descendu à 7,6% et au Japon à 2,7%. D'autre part, les projections statistiques sur l'évolution démographique et du comportement de l'emploi indiquent que la force de travail active de la Communauté continuera à augmenter même lorsque

la population ayant l'âge de travailler commencera à diminuer. Ceci est dû aussi bien à l'entrée sur le marché du travail de nouvelles franges de population féminine (dont le taux d'activité en Europe est encore bas - 48,7% - par rapport au Japon - 57,2% - et aux USA -61,9% -) qu'à une éventuelle amélioration (même minimale) des perspectives d'emploi qui inciterait les catégories actuellement «découragées» à se représenter sur le marché du travail. La présence massive des jeunes dans le pourcentage actuel des chômeurs en Europe est particulièrement grave: 33,5% des chômeurs italiens ont moins de 24 ans; en France ce pourcentage est de 26,1%, en Grande-Bretagne de 21,8%, en Allemagne de 10,3%, alors qu'au Japon il n'est que de 4,8%. «Les jeunes qui n'arrivent pas, à court terme, à trouver un emploi au cours de leur carrière professionnelle - écrivent les experts de la Morgan Guaranty Trust - rencontreront plus tard des difficultés énormes pour s'insérer dans une économie moderne. Ne pouvant pas développer, dès le début, leur habileté et leur expérience professionnelles, leurs attentes de gain seront déçues pendant toute leur vie».

Pour ce qui concerne les obstacles structurels à une réabsorption du chômage européen, cette recherche en cite quatre qui sont particulièrement importants: les normes européennes favorisent trop ceux qui possèdent déjà un emploi en rendant extrêmement difficiles les licenciements; les contrats de travail découragent la mobilité de la main-d'oeuvre; le poids des charges sociales sur les employeurs est excessif; enfin, les augmentations du coût du travail (malgré une tendance récente à la modération) restent globalement trop élevées. Le résultat de ces obstacles est paradoxal: bien que les USA et le Japon soient les pays les plus avancés dans ce processus d'innovation technologique qui devrait théoriquement remplacer la main-d'oeuvre humaine par des robots et des ordinateurs, c'est dans le vieux continent que les entrepreneurs sont plus motivés à utiliser le capital plutôt que le travail.

Mais un handicap non moins important que le retard technologique ou la tutelle syndicale consiste - toujours selon la Morgan Guaranty Trust - dans le ralentissement de la croissance économique qui caractérise actuellement les dix pays de la Communauté. Préoccupés, en premier lieu, de réduire l'inflation causée par la deuxième crise du pétrole (1979) et de contrôler les déficits publics, les Dix se sont imposé, au cours de ces quatre dernières années, un rythme de croissance nettement inférieur à la tendance précédente. L'augmentation du produit national brut dans les quatre principaux pays de la Communauté s'élevait en moyenne à 2,4% par an entre 1973 et 1979 (la croissance américaine étant légèrement supérieure - 2,8% - et celle du Japon nettement supérieure - 3,7% -). Pendant la période 1979-1983, la chute verticale: le taux de développement annuel européen descend à 0,8%, celui des USA à 0,9%, alors que celui du Japon reste à 3,8%. L'année dernière, la petite reprise européenne a déterminé une croissance modeste de 2,2%, tandis que les Etats-Unis connaissaient un véritable boom (= 6,7% du produit brut) et que le Japon accélérât le pas en arrivant à 5,3%. Les prévisions pour cette année voient une Europe toujours peu encline à appuyer sur l'accélérateur du développement (= 2,5% à fin 1985), juste au moment où les USA et le Japon devraient commencer, eux aussi, à ralentir (respectivement 3,6 et 4,5%). La morale est la suivante: il semble difficile que le vieux continent puisse, faute d'une certaine croissance, libérer les ressources à investir dans le processus coûteux et pénible de la «course technologique» pour récupérer le terrain perdu et réabsorber le chômage. Un point annuel de croissance économique au-dessous de la tendance des années soixante-dix coûte 0,2 point de chômage en plus en Grande-Bretagne et 0,3 point en Allemagne.

F. R.

EUROPE 2000: Le défi des nouvelles technologies

de Michel Poniatoski
(Président de la Commission Energie
Recherche et Technologie du Parlement Européen)

L'URGENCE TECHNOLOGIQUE

Etat d'urgence. Oui, l'Europe se trouve dans un état d'urgence technologique. Pour se garantir un avenir, elle doit maîtriser les nouvelles technologies. Il s'agit d'un défi fondamental, d'une sorte de poker planétaire à laquelle l'Europe participe avec des cartes bonnes et mauvaises à la fois.

Il est incontestable que l'Europe possède quelques bonnes cartes. Tout d'abord l'espace. Avec le laboratoire spatial européen Spacelab et les fusées Ariane, nous avons donné preuve d'être non seulement techniquement aussi capables que les Américains et les Soviétiques, mais d'être également compétitifs sur le plan commercial, puisque nous mettons en orbite des satellites à un coût inférieur à celui de la navette américaine.

N'oublions pas, en outre, l'Airbus.

Nous occupons les premières positions dans d'autres secteurs, peut-être moins connus: fusion nucléaire, certaines branches de la micro-électronique.

Mais les choses évoluent rapidement. C'est le cas des télécommunications. Grâce aux réalisations d'un ensemble d'entreprises européennes de premier plan (Thomson, Siemens, Plessey), nous sommes encore en tête, mais notre position est gravement menacée par les efforts colossaux qu'accomplissent actuellement les sociétés ATT américaine, et NEC japonaise.

La technologie européenne possède également quelques mauvaises cartes: informatique, robotique, nouveaux matériaux et surtout les biotechnologies. Nous sommes nettement faibles dans ces secteurs qui représentent des passages obligés pour l'industrie européenne de demain et d'ici peu le retard ne pourra plus être récupéré.

POTENTIEL NON EXPLOITE

La question essentielle est la suivante: sommes-nous en mesure de réagir?

Grâce aux universités, aux écoles polytechniques, aux instituts de recherche, nous avons en Europe un potentiel scientifique d'un niveau très élevé mais qui n'est pas suffisamment exploité. Quel gaspillage, si l'on pense à la précarité des structures nationales de recherche, à la faiblesse de la coopération université-industrie! Combien de recherches fondamentales réalisées en Europe ont été par la suite développées et commercialisées aux USA ou au Japon!

Mais notre matière grise est, elle aussi, en danger. La fuite des cerveaux a déjà commencé. Ne dit-on pas que dans le cadre de l'«Initiative de Défense Stratégique» (IDS), les universités et les laboratoires américains offrent des salaires annuels de 100 000 dollars à nos meilleurs chercheurs?

Et que dire de notre rigidité économique: absence d'un véritable marché interne européen, barrières protectionnistes, étroitesse du marché du capital de risque, poids des charges sociales sur les entreprises, retards bureaucratiques. Savez-vous que pour créer une société il faut, en moyenne, une semaine aux Etats-Unis et plusieurs mois dans les pays européens? Pas besoins d'aller plus loin pour chercher la raison de la réponse «molle» de la part de l'appareil industriel européen aux nouvelles technologies qui sont fondées, de par leur nature même, sur la rapidité et la capacité d'adaptation.

En allant au-delà de l'analyse des facteurs qui provoquent le blocage de l'économie, je dois dire qu'il m'est impossible d'oublier le verdict sans appel que rendait, en 1979, l'industriel Matsushita: «Nous gagnerons et l'Occident industriel perdra. Vous ne pouvez pas faire grand-chose, car c'est en vous-mêmes que réside la défaite». Notre ennemi principal est peut-être en nous-mêmes; nous ne croyons plus en ce que nous faisons, nous ne savons pas nous regrouper autour d'un grand projet motivant. Regardons les Etats-Unis: les progrès prodigieux qu'a accomplis leur économie sont toujours partis de grandes idées de base: la défense de la liberté du monde en 1941, un Américain sur la Lune en 1961, l'Initiative de Défense Stratégique en 1983.

Ne parlons pas du Japon, de la Corée ou de Hong Kong où le consensus est à la base de tous les défis qu'ils nous lancent.

Mais, pourrait-on objecter, nous avons bien «notre» projet depuis le 17 juillet 1985, date de la Conférence intergouvernementale sur la technologie avancée: Eureka.

Paradoxalement, je ne suis pas de ceux qui ont critiqué cette initiative en disant qu'elle était une boîte vide. A mon avis, c'est en réalité le contraire qui est vrai. Eureka est focalisé sur des secteurs de recherche précis et bien choisis, pour lesquels nous devons effectivement renforcer notre capacité technologique, mais qui ne s'inscrivent dans aucune technologie, dans aucune vision globale. Si je dois donc définir Eureka uniquement en termes de réponse européenne à l'Initiative de Défense Stratégique américaine, je dirais que l'Europe manque singulièrement d'ambition et que nous devons être en mesure d'offrir aux peuples européens un grand objectif commun.

UN CRI D'ALARME

C'est dans le but de contribuer à cette prise de conscience collective du défi technologique que le Parlement européen a décidé de consacrer sa session d'octobre aux nouvelles technologies. L'intervention de notre assemblée me semble absolument indispensable. Je crois qu'une institution parlementaire, comme la nôtre, a le devoir de lancer un cri d'alarme à l'opinion publique européenne en présence de menaces de plus en plus graves destinées à peser sur notre avenir si nous ne réagissons pas.

J'estime également que la Communauté européenne doit participer aux initiatives qui vont au-delà du contexte national en matière de recherche et de technologie. Il ne s'agit pas de vouloir faire peser les complications communautaires sur tous les projets de coopération ou de remplacer la bureaucratie nationale par la bureaucratie européenne, comme on le dit souvent, mais d'assurer une coordination nécessaire de la part de la Commission l'organe exécutif de la Communauté européenne.

Pourquoi? Tout simplement pour se porter garant d'un certain nombre de principes qui sont à la base de nos traités d'Union. La solidarité en premier lieu: il faut éviter que des projets tels qu'Eureka soient réalisés aux dépens des pays technologiquement moins avancés. Le contrôle démocratique: la présence de la Communauté garantit, grâce surtout au Parlement européen, le contrôle des sommes affectées en commun par plusieurs pays. Enfin, l'esprit de l'union européenne qui est, en définitive, le but final de tous nos efforts communs.

Nous sommes obligés de nous préparer à l'avenir en nous unissant. Dans le cas contraire, nous subirons une colonisation technologique, scientifique et donc économique et politique aussi. C'est à nous de le comprendre à temps.

M. P.

Activité des Institutions Communautaires

DE STRASBOURG A BRUXELLES L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL ENTRENT DANS LA C.E.E.

Rubrique dirigée par Manlio Contri

*Une Europe de 12 pays et de
370 millions de citoyens*

1^{er} janvier - Sur les hampes de la place se trouvant devant le Palais Berlaymont, siège de l'Exécutif de la C.E.E., flot-tent, pour la première fois, les drapeaux de l'Espagne et du Portugal qui font maintenant partie de l'Europe des Douze. Il n'y a eu aucune cérémonie officielle. L'entrée de ces deux pays est considérée comme un fait positif, car elle élargit le marché de la C.E.E. et en renforce le poids productif et commercial. Mais elle est, cependant, également un défi dangereux étant donné que les distances entre les économies des douze pays s'accroissent et que les lenteurs des mécanismes décisionnels peuvent s'aggraver. Il faut, en outre, considérer que le revenu du Portugal par habitant correspond à 47% de la moyenne européenne. L'entrée de l'Espagne et du Portugal est immédiatement effective sur les plans politique et institutionnel, alors qu'elle est graduelle du point de vue économique. Elle ne sera totale qu'au cours des années 90. Au niveau des effets pratiques en Espagne et au Portugal, l'adhésion à la C.E.E. a signifié l'entrée en vigueur immédiate de la T.V.A., une taxe à laquelle ces deux pays n'étaient pas habitués. Avec l'Espagne et le Portugal, 48 millions de citoyens vont s'ajouter aux 320 millions de l'Europe des Dix. Un journal italien leur a donné la bienvenue dans un article de fond intitulé «Saludos Amigos!».

*Trois nouveaux «ministres»
espagnols et portugais*

REMANIEMENT DANS LE «GOUVERNEMENT» DE
LA C.E.E.

3 janvier - Remaniement à Bruxelles dans la Commission Exécutive de la C.E.E., pour permettre aux représentants

espagnols (deux) et portugais (un) d'en faire partie. Il s'agit de Manuel Marin, 35 ans, licencié en droit, appartenant au parti socialiste espagnol (il aura le portefeuille des Affaires sociales, du Chômage et de l'Education) et de Abel Matutes, 44 ans, licencié en droit et en économie, banquier et membre influent de l'«Alianza Popular» (opposition modérée) (il s'occupera du Crédit, des Investissements et de l'Ingénierie financière). Pour le Portugal, Antonio Cardoso e Cunha, un ministériel: il aura le portefeuille important de la Pêche.

L'entrée de trois nouveaux commissaires (en pratique, ils sont ministres) a offert au président de l'Exécutif communautaire, l'occasion de donner lieu à un remaniement plus général des attributions des quatorze autres Commissaires de la Communauté. Parmi les rares qui sont restés à leur poste, il faut citer les Italiens Lorenzo Natali (Coopération au Développement) et Carlo Ripa di Meana (Questions institutionnelles, Culture, Tourisme, Europe des Citoyens, Information).

EUROPE EN RETARD PAR RAPPORT AUX U.S.A. ET AU JAPON

6 janvier - Anticipations d'un long rapport de la Commission Exécutive de la C.E.E. sur la compétitivité industrielle des Européens. L'Europe est encore à la tête du monde dans le domaine commercial, mais elle a accumulé du retard dans les technologies de pointe et sa compétitivité à l'échelle internationale est donc toujours plus menacé par le Japon et les Etats-Unis. Voici quels sont les côtés négatifs de l'économie européennes: la Communauté avec un taux de chômage qui atteignait, en 1985, 11,2% (contre 7,3 aux Etats-Unis et 2,5 au Japon) démontre de ne pas avoir réussi à mettre en pratique une restructuration du système de production qui a marqué, par contre, la politique de ses antagonistes les plus directs. Entre 1972 et 1982, les Etats-Unis ont été capables de créer 19 millions de nouveaux emplois, le Japon six millions et l'Europe soixante mille seulement. Le rapport C.E.E. explique qu'après la crise pétrolière de 1973, le taux de croissance de la demande mondiale de produits industriels s'est considérablement réduit. Les produits à «demande forte» (comme l'informatique et les instruments de précision, les matériels électriques et électroniques, les produits pharmaceutiques et chimiques) ont continué à bénéficier d'une forte croissance de la demande: de 6 à 7 pour cent par an; mais, dans ce secteur, également, l'Europe a commencé à perdre des points par rapport aux Etats-Unis et au Japon. L'Europe continue, par contre, à conserver ses positions et même à gagner du terrain dans le secteur des produits à «demande moyenne» (comme les matières plastiques, les moyens de transport, les machines industriels et alimentaires) et à «demande faible» (comme les textiles, l'habillement, la sidérurgie).

Le Vieux Continent n'a pas encore réussi à appliquer une restructuration du système de production

Les produits à «demande moyenne» tiennent encore

UN NOUVEAU PAS EN AVANT POUR LA REFORME POLITIQUE

Mais l'acte unique ne peut que conduire à de modestes résultats

8 janvier - La Commission institutionnelle du Parlement européen présidée, à Strasbourg, par l'Italien Altiero Spinnelli, a approuvé, après deux jours de discussion, une proposition de résolution qui - tout en confirmant toutes les critiques adressées au projet d'«acte unique», pour la réforme (jugée insuffisante), ne demande pas aux Parlements nationaux de s'abstenir de la ratifier; au contraire, elle s'engage à exploiter au maximum les possibilités qu'offre cette réforme. Il faut donc prévoir que le Parlement Européen approuvera ce document sans trop de difficultés. Cet «acte unique» sera, en substance, un préambule unifiant à deux documents différents: un qui établit quelques modifications au Traité de Rome, qui a institué la Communauté; l'autre qui sanctionne, sous une forme solennelle, les règles de coopération politique dans le domaine international déjà respectées par les partenaires communautaires. Le Parlement reconnaît, en définitive, que l'«Acte unique» ne peut que conduire à un résultat modeste dans certains secteurs communautaires. mais qu'il ne constitue, en aucune façon, la réforme authentique dont ont besoin les populations européennes pour assurer leur position économique et politique et pour pouvoir répondre aux exigences de croissance, de création d'emplois, de solidarité et de sécurité.

LA PRODUCTION DE L'EUROPE VERTE EST TROP ELEVEE

Si l'on continue à ce rythme, en 1990, il y aura en stock un quintal de céréales pour chaque citoyen européen

11 janvier - Bruxelles. Publication du Rapport 1985 sur la situation des marchés agricoles et d'une étude sur les perspectives jusqu'en 1990. L'Europe verte est en crise de surabondance. La gestion des marchés agricoles s'est pratiquement réduite à la gestion des stocks. La valeur comptable des marchandises détenues par les organismes d'intervention dépasse actuellement le chiffre de 9 milliards d'ECU (près de 14 000 milliards de lire italiennes). L'entité des stocks est telle que les prix du Marché de la Communauté se maintiennent à un niveau bas, tout comme les cotations sur les marchés mondiaux, au point de rendre extrêmement coûteux les opérations de stockage et les intérêts passifs. Si l'on ne procède pas à de profondes réformes au sein de l'Europe agricole, il y aura, en 1990, des excédents annuels de 27% pour les céréales, de 23% pour le vin, de 22% pour le sucre et de 13% pour le lait et les fromages. En d'autres termes, pour chaque citoyen européen il y aura un surplus de plus d'un quintal de céréales, dix litres de vin, quarante litres de lait, cinq kilos de sucre et près de vingt kilos de légumes frais. Les réformes déjà lancées (pour le lait et la viande) se sont révélées inadaptées. Il semble que l'unique solution possible est celle d'encourager la réduction de ceux qui pratiquent l'agriculture pour concilier un redimension-

nement de la production tout en maintenant le revenu agricole par personne.

LE PARLEMENT APPROUVE LA RESOLUTION SPINELLI

16 janvier - Le Parlement Européen a approuvé, à Strasbourg, une résolution par laquelle, tout en maintenant un jugement négatif, il ne repousse pas la réforme institutionnelle de la Communauté mise au point par les chefs d'Etat et de gouvernement au Conseil Européen de Luxembourg de décembre dernier. Il est confirmé, dans ce document, que le Parlement poursuivra la lutte dans l'esprit de son projet de Traité de l'Union, pour arriver à la création d'une authentique Union politique et économique entre les Etats de la Communauté qui seront disposés à la réaliser. Il manque donc, encore, l'entente générale et, en particulier, l'adhésion du Danemark qui, par la bouche de son président du Conseil, Poul Schlueter, a annoncé un référendum populaire qui se dessine comme une consultation sur la permanence du Danemark au sein de l'Europe communautaire. En ce qui concerne les réserves de l'Italie, celles-ci pourront être levées par le Parlement national.

Graves réserves du Danemark

LE DANEMARK NE VOTE PAS LES REFORMES

21 janvier - Nous apprenons que le Parlement de Copenhague a nié au président du Conseil, Poul Schlueter, l'autorisation de signer l'«Acte unique» européen. Le Folketing (Parlement européen) a, par contre, donné un mandat au gouvernement pour tenter de renégocier in extremis les contenus de la réforme. Selon Schlueter, un «non» au projet serait interprété par les autres partenaires comme un signe de détachement du Danemark de la Communauté. Copenhague a, par contre, tout intérêt à y rester. Les dernières données, relatives au budget 1984 font enregistrer, pour le Danemark, un solde actif vis-à-vis de la Communauté, de 448 millions de dollars; ce qui signifie que chaque citoyen danois a bénéficié d'environ 88 dollars chaque année grâce à son appartenance à la C.E.E. Malgré cela, un sentiment anticommunautaire général est répandu dans le pays.

LA COMMUNAUTE SE TROUVE DANS UNE IMPASSE A LA SUITE DE LA PRISE DE POSITION DANOISE

22 janvier - A La Haye, le ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, pays qui a, actuellement, la présidence du Conseil des ministres de la C.E.E., a déclaré que les partenaires européens ne sont pas disposés, à la suite de la requête du Danemark, de rouvrir les négociations sur les

modifications institutionnelles.

Il est notoire que les modifications au Traité de Rome ne peuvent être décidées qu'à l'unanimité. Il suffirait, donc, du vote contraire du Danemark pour rejeter la miniréforme. D'autre part, les onze autres pays n'ont pas la possibilité d'expulser le Danemark qui reste, par conséquent, l'arbitre absolu de la réforme.

MESURES CONTRE LE TERRORISME

27 janvier - A Bruxelles, les ministres des Affaires étrangères des Douze décident de suspendre les fournitures militaires aux pays ouvertement compromis avec le terrorisme. La réunion avait été organisée pour décider un embargo sur les armes destinée à la Lybie; mais, à la suite des résistances des représentants de la Grèce et de l'Espagne, dans le document final, le pays de Kadhafi n'a pas été explicitement nommé. Les Douze s'engagent, également, à ne pas remplacer par leurs techniciens pétroliers américains rappelés chez eux et à ne pas rendre vaines les sanctions commerciales décidées par Washington contre la Lybie.

Un embargo très générique

M. C.

A B O N N E M E N T S

Italie:

ordinaire	lires	10000
de soutien	lires	30000

Pays extra-européens:

ordinaire	USA\$	15
de soutien	USA\$	40

Autres pays européens:

ordinaire	ff.	120	(ou contre-valeur dans une autre
de soutien	ff.	250	monnaie européenne - ou dollars)

L'abonnement souscrit sera valable pour toute l'année 1986. Le versement pourra être effectué directement soit par chèque bancaire, soit par versement sur le C.C.P. n° 36220002 à Rome au nom du «Bulletin Européen» - Foro Traiano, 1/A Rome.

MOSCOU - 9 Octobre 1944

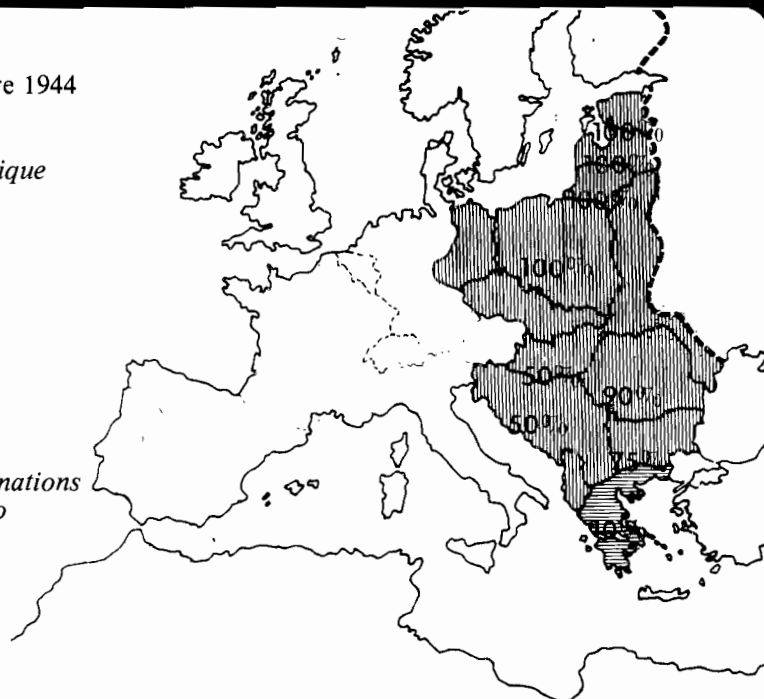
*Churchill
cède à l'Union soviétique
l'Europe de l'Est*

YALTA - 1945

*Confirmation du
partage de l'Europe
en zones d'influences*

HELSINKI - 1975

*La conférence de 35 nations
réconnaît le statu quo
créé à Yalta*



«Nous nous refusons d'admettre qu'il puisse exister des européens de catégorie A et d'autres de catégorie B».

Bulletin Européen

<i>Pietro Armani: Europe 2000: le défi technologique</i>	1
<i>Willy Helin, Federico Rampini, Michel Poniatowski: Dossier Europe 2000</i>	5
<i>Manlio Contri: De Strasbourg à Bruxelles: l'Espagne et le Portugal entrent dans la C.E.E.</i>	19

Bulletin Européen

Rivista mensile - Spedizione in abbonamento postale gruppo terzo (70%)
Edizioni Nagard Srl - Foro Traiano 1/A, Roma - Telefoni: (06) 679.77.85/678.09.48 -
Direttore responsabile: Sabino d'Acunto - Direttore: Roberto Cestelli
Registrazione Tribunale Roma n. 16966 del 15.10.1977
(già n. 1861 del 15.2.1951) - «Centrostampa Nagard», Milano - Via Larga 11